

Grand plan covoiturage : Klaxit accélère son activité

Avec son Grand plan covoiturage, le gouvernement débloque 150 millions d'euros pour encourager le covoiturage du quotidien en 2023. Une aubaine pour la plateforme Klaxit, leader du covoiturage courte distance en France, qui s'attend à une forte accélération de son activité dans les prochains mois.

Temps de lecture : minute

15 décembre 2022

Chaque jour, environ 100 millions de déplacements sont effectués en voiture en France, dont 80% avec une seule personne à bord. En ces temps de hausse des prix du carburant et de réduction des émissions de gaz à effet de serre, le covoiturage se révèle être une solution à la fois écologique et économique. Il permet à chacun de diviser par deux son empreinte carbone dans ses trajets domicile-travail quotidiens et de réduire le budget essence : un salarié qui habite à 30 kilomètres de son lieu de travail et qui covoiturerait quotidiennement pourrait ainsi économiser près de 2000 euros par an.

150 millions d'euros pour inciter à covoiturer

Avec son nouveau Grand plan national covoiturage du quotidien, le gouvernement entend atteindre les trois millions de trajets quotidiens en 2027, contre 900 000 aujourd'hui. Si l'objectif est atteint, jusqu'à 4,5 millions de tonnes de CO2 pourront être évités annuellement. Pour ce faire, il déroule trois mesures phares : une prime de 100 euros dès le 1^{er} janvier 2023 pour les conducteurs qui s'inscrivent sur une plateforme de covoiturage, un soutien aux covoitureurs sur le principe de " 1 euro de

l'État pour 1 euro de la collectivité ", et un soutien de 50 millions d'euros aux collectivités pour développer des infrastructures de covoiturage (aires et lignes de voies dédiées).

La voiture, un transport public périurbain

Des mesures satisfaisantes pour Julien Honnart, président et fondateur de l'application Klaxit, leader du covoiturage courte distance en France. Créée en 2012, l'application a conquis 80% des entreprises du CAC 40 (Renault, Orange, BNP, Crédit Agricole, notamment) et une trentaine de villes partenaires dans l'Hexagone (Rouen, Montpellier, Angers, Metz...). Son principe : les passagers voyagent gratuitement pour leur trajet domicile-travail, tandis que les conducteurs sont rémunérés en moyenne une centaine d'euros par mois grâce au partenariat avec les collectivités locales ou les entreprises.

" Ces mesures vont inciter de nouveaux conducteurs à se lancer et les collectivités à subventionner le covoiturage, commente Julien Honnart. L'objectif est de faire de la voiture un transport public sur le périurbain, dans les zones où il ne serait pas économiquement efficace de mettre en place une ligne de bus. Pour la collectivité, cette solution coûtera deux à trois fois moins cher que les transports en commun. Depuis septembre 2021, nous enregistrons une croissance mensuelle de plus 10%. En 2023, nous avons pour ambition de travailler avec de nouvelles grandes villes, et de mettre en avant les politiques volontaristes de certaines agglomérations comme Rouen, qui a multiplié par cinq son budget covoiturage en 2022. Nous voulons montrer que le covoiturage est désormais un vrai mode de transport ".



À lire aussi
Citygo, l'application de covoiturage des banlieues se déploie en Europe

Article écrit par Rozenn Gourvenec